

## Compte rendu Conseil Municipal du 4 Décembre 2020

**L'an deux mil vingt, le quatre décembre à 18h00**, le conseil municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence du Maire, Bruno Beltoise.

Présents : Bruno Beltoise, Corinne Bouvier, Renaud Richard, Aarab Lmeke, Françoise Hourie, Serge Foppolo, Dominique Gazaix, Aleksandra Dolinska, Vincent Febrinon

Absents excusés : Marc Vittecoq, Luc Egnell

Pouvoirs : Marc Vittecoq donne pouvoir à Ola Dlinska, Luc Egnell donne pouvoir à Corinne Bouvier

Secrétaire de séance : Corinne Bouvier

Le quorum étant atteint, le Maire proclame l'ouverture de la séance à 18h01

### Ordre du jour:

1. Accord pour faire le conseil municipal à huis clos (pas de dérogation pour assister à un conseil municipal)
2. Reclassement budgétaire
3. Accord pour le changement de fournisseur d'électricité.
4. Accord pour l'utilisation des cartes bancaires pour la cascade.
5. Désignation du régisseur et du régisseur adjoint pour la cascade 2021
6. Autorisation pour demander des subventions
  - 6.1 pour la toiture et les fermetures de la Fabrique
  - 6.2 pour l'éclairage public
7. Délégation au développement économique.
8. Questions diverses.

-----

#### **1. Accord pour faire le conseil municipal à huis clos (pas de dérogation pour assister à un conseil municipal)**

Le Maire précise que le conseil reste public et que le huis clos n'est pas nécessaire. Cependant, il rappelle que seules les personnes munies d'une dérogation légitime peuvent se rendre à un conseil municipal (ex : journalistes ...).

**Demande d'ajout à l'ordre du jour** du conseil, la désignation à la demande de la Direction départementale des territoires et de la Mer, d'un élu référent sur la transition écologique et énergétique

Vote : La proposition d'ajout de ce point à l'ordre du jour est validée à l'unanimité.

#### **2. Reclassement budgétaire**

Le Maire informe le conseil qu'afin de pouvoir assurer la bonne exécution du budget, à savoir équilibrer les chapitres globalisés d'ordre, il est nécessaire de voter 3 décisions modificatives de ce dernier.

- 2.1 décision modificative concernant l'amortissement annuel des subventions reçues :
  - Débit du compte 2184 pour 21 569 €
  - Crédit du compte 1391 (040) pour +21 569 €

2.2 décision modificative concernant les indemnités des élus chapitre :  
Débit du du compte 022 (dépenses imprévues) pour 1000€,  
Crédit du compte 6533 pour + 1000€.

2.3 décision modificative concernant le paiement des intérêts du prêt relais du SIVOM :  
Débit du compte 615231 (entretien voirie) pour 2 350€  
Crédit du compte 6688 pour 2 350€.

Vote : La proposition des 3 reclassements est adoptée à l'unanimité.

### **3. Accord pour le changement de fournisseur d'électricité.**

La fin des tarifs réglementés aura lieu au 31 décembre 2020, et nous avons obligation de choisir un fournisseur d'électricité EDF ou autre. Le Maire propose d'étudier un changement de fournisseur d'électricité en privilégiant l'énergie renouvelable.

Nous avons reçu une proposition et il est présenté au conseil une offre du fournisseur Electricité de Provence. Ce fournisseur propose de fournir de l'électricité d'origine renouvelable du Sud de la France. Deux formules professionnelles sont proposées, dont l'une proposant 10% de remise sur le tarif actuel EDF. A noter qu'il n'y a aucun engagement de durée et aucun frais de résiliation pour la commune. Une évaluation du fournisseur choisi sera faite à la fin du troisième trimestre 2021.

Il est proposé au conseil de changer de fournisseur d'électricité.

Vote : La proposition est adoptée avec 10 votes pour et 1 abstention.

### **4. Accord pour l'utilisation des cartes bancaires pour la cascade**

Afin de pouvoir encaisser par carte bancaire les parkings à partir de la saison 2021, il est nécessaire de modifier la régie communale des droits de stationnement des véhicules mise en place lors de la délibération du 20 Mars 2017.

Il est donc proposé le vote de principe d'utilisation de la carte bleue pour le payant des parkings et la modification de la régie pour qu'elle puisse encaisser par CB. En conséquence le conseil municipal autorise :

- L'ouverture d'un compte Dépôt de fonds Trésor ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès de la DDFIP du Gard
- L'encaissement Carte Bancaire comme mode d'encaissement des recettes en complément des autres modes d'encaissement prévus dans cette régie

Vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

### **5. Désignation du régisseur et du régisseur adjoint pour la cascade 2021**

Jusqu'à présent, Jean Luc Roy assurait ce poste de régisseur. Il a souhaité arrêter et il est proposé au conseil de voter l'accord de principe pour nommer Luc Egnell (régisseur principal) et Martine Trial (régisseuse adjointe). Luc Egnell a fait office de régisseur-adjoint l'an dernier avec Jean-Luc Roy et Martine Trial a assuré les permanences la saison dernière pour la gestion des parkings.

Après accord du comptable public, les régisseurs seront nommés par arrêtés. Les régisseurs n'ont aucune rémunération pour cette fonction. Ils doivent souscrire une assurance valant dépôt de garantie.

Vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **6. Autorisation pour demander des subventions**

### **6.1 Pour la toiture et les fermetures de la Fabrique**

Les bâtiments de la Fabrique nécessitent de réparer la toiture et de changer des fenêtres. La Mairie n'a réceptionné jusqu'à présent qu'un devis pour le changement des fenêtres et est en attente de devis pour la toiture. Elle va donc continuer à solliciter les entreprises de la commune et alentours.

### **6.2 Pour l'éclairage public**

Suite aux balades urbaines organisées en septembre et octobre 2020, plusieurs besoins concernant l'éclairage publics ont été identifiés : de nouveaux éclairages publics face au cimetière, des réparations sur plusieurs luminaires de la commune et des installations autonomes aux 3 abris de bus scolaires. Certaines réparations ont déjà eu lieu mais il apparait encore des dysfonctionnements. Un premier devis a été reçu de l'entreprise Bepemy (Sumène).

Ces dépenses étant importantes, le conseil décide de solliciter au moins un autre devis. Ils seront étudiés et une demande de subvention sera déposée auprès du SMEG.

Il est donc demandé au conseil de voter afin d'autoriser le Maire à demander une subvention au SMEG pour le dossier des éclairages.

Vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **7. Délégation au développement économique.**

Le Maire propose au conseil municipal de nommer Luc Egnell, délégué communal au développement économique. Ce rôle ne permet ni rémunération, ni délégation de signature.

Vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

## **8. Désignation d'un élu référent sur la transition écologique et énergétique à la demande de la Direction départementale des territoires et de la Mer**

Dans un courrier du 27 novembre 2020 le Service Environnement et Forêt de la DDTM recommande de désigner au sein du conseil municipal un élu référent sur la transition écologique et énergétique. L'ADEME propose des modules de formation et accompagne des programmes d'action sur le sujet. Le Maire propose au conseil municipal de nommer Dominique Gazaix, référent sur la transition écologique et énergétique.

Vote : La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les points de l'ordre du jour ayant tous été traités, le maire déclare la clôture du conseil municipal.

## **9. Questions diverses**

Pas de questions diverses.

*Fin du conseil : 19h53*